



HAL
open science

Des remparts dans les établissements ruraux ?

Stephan Fichtl

► **To cite this version:**

Stephan Fichtl. Des remparts dans les établissements ruraux?. Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), Collection AFEAF (3), AFEAF, pp.97-114, 2021, 978-2-9567407-2-8. hal-03260780

HAL Id: hal-03260780

<https://hal.science/hal-03260780v1>

Submitted on 15 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Des remparts dans les établissements ruraux ?

Stephan Fichtl

Introduction

Le colloque du Puy qui traite des « espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe » est l'occasion de se poser la question du phénomène des fortifications en dehors des traditionnelles enceintes de hauteur. Bon nombre de sites de l'âge du Fer, installés en plaine, sont munis d'un rempart, qu'il s'agisse de sites de grande dimension, à l'image de Manching ou de La Cheppe, ou de sites de taille plus modeste tels que les deux établissements bituriges de Luant et Meunet-Planche (Indre). La présence d'un rempart de type *murus gallicus* bien identifié sur des enceintes d'un hectare a relancé la question des petits établissements fortifiés en plaine (Buchsenschutz 2000). Par ailleurs, l'archéologie préventive et les photographies aériennes en France ont fait exploser le nombre d'habitats ruraux enclos, dont certains présentent des systèmes de fossé et talus tout à fait monumentaux.

Que nous apprennent les textes ?

Même si les textes concernant les établissements ruraux à l'âge du Fer sont rares, un passage de La Guerre des Gaules est intéressant à relire. Il s'agit de la description de la demeure du roi éburon Ambiorix, un établissement rural désigné sous le nom d'*aedificium*.

« Ce fut un grand hasard, en effet, qui permit à Basilus de tomber sur Ambiorix à l'improviste, sans même qu'il fût en garde, et de paraître aux yeux de l'ennemi avant que la rumeur publique ou des messagers l'eussent averti de son approche ; mais ce fut pour Ambiorix une grande chance que de pouvoir, tout en perdant la totalité de son attirail militaire, ses chars et ses chevaux, échapper à la mort. Voici comment cela se fit : sa maison étant entourée de bois selon l'usage général des Gaulois qui, pour éviter la chaleur, recherchent le plus souvent le voisinage des forêts et des rivières, ses compagnons et ses amis purent soutenir quelques instants, dans

un passage étroit, le choc de nos cavaliers. Pendant qu'on se battait, un des siens le mit à cheval : les bois protégèrent sa fuite. » (César, *Guerre des Gaules*, VI, 30, 2-3)¹.

Dans ce domaine rural, le roi est surpris par l'arrivée des troupes romaines, et il n'a pas le temps de préparer une défense, mais ses compagnons « purent soutenir quelque temps, dans un défilé, le choc des cavaliers romains ». César ici évoque l'aspect défensif du site, ou du moins le fait qu'il est défendable, avec la présence d'un passage étroit, d'évidence l'entrée, qui permet à une petite troupe de bloquer une troupe supérieure en nombre. Nous avons là l'évocation d'un grand domaine rural, qui n'est pas décrit comme une fortification par César. Ce n'est pas un *castellum*, donc la fonction première n'est pas défensive, mais il est aménagé de manière à pouvoir ralentir la progression d'une troupe de petite taille.

Les données archéologiques

Les fouilles récentes en France ont mis en évidence la présence d'un certain nombre de sites ruraux munis de fossés de dimension imposante, pour lesquels il faut imaginer un talus de taille

¹ [BG, VI, 30] *Basilus, ut imperatum est, facit. Celeriter contraque omnium opinionem confecto itinere multos in agris inopinantes deprehendit: eorum indicio ad ipsum Ambiorigem contendit, quo in loco cum paucis equitibus esse dicebatur. Multum cum in omnibus rebus tum in re militari potest fortuna. Nam magno accidit casu ut in ipsum incautum etiam atque imparatum incideret, priusque eius aduentus ab omnibus uideretur, quam fama ac nuntius adferretur: sic magnae fuit fortunae omni militari instrumento, quod circum se habebat, erepto, raedis equisque comprehensis ipsum effugere mortem. Sed hoc quoque factum est, quod aedificium circumdato silua, ut sunt fere domicilia Gallorum, qui uitandi aestus causa plerumque siluarum atque fluminum petunt propinquitates, comites familiaresque eius angusto in loco paulisper equitum nostrorum uim sustinuerunt. His pugnantibus illum in equum quidam ex suis intulit: fugientem siluae texerunt. Sic et ad subeundum periculum et ad uitandum multum fortuna ualuit.*

comparable. Le tableau ci-dessous donne une liste des principaux établissements. Il ne se prétend pas exhaustif, mais reflète les données connues actuellement. Il prend en compte les fossés de plus de 2,50 m de profondeur avec des largeurs allant de 4,50 m à près de 11 m. Ces sites se trouvent majoritairement en Gaule de l'ouest et du centre, régions où l'on trouve aussi

les plus grands établissements ruraux. Certains établissements ruraux plus orientaux, connus dans la littérature sous le nom de *Viereckschanzen*, possèdent eux aussi des fossés qui, quoiqu'un peu plus modestes, se rapprochent des mêmes modules. Mais le nombre de sites fouillés en Allemagne reste très inférieur au corpus connu en France (fig. 1 ; 2).

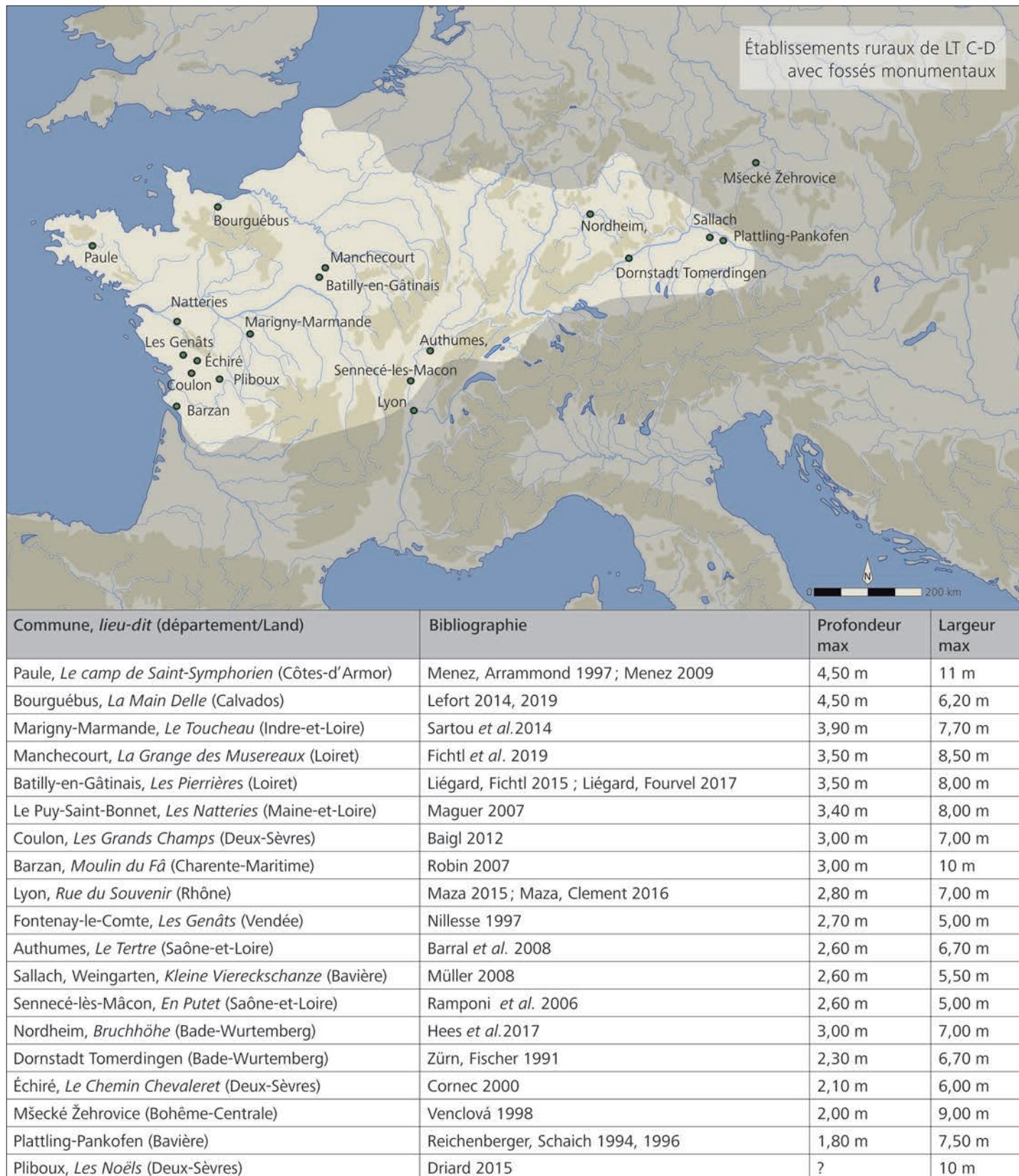


Fig. 1. Carte et liste des principaux établissements ruraux dont la profondeur du fossé dépasse les 2,50 m ou dont l'ouverture dépasse les 5,00 m.

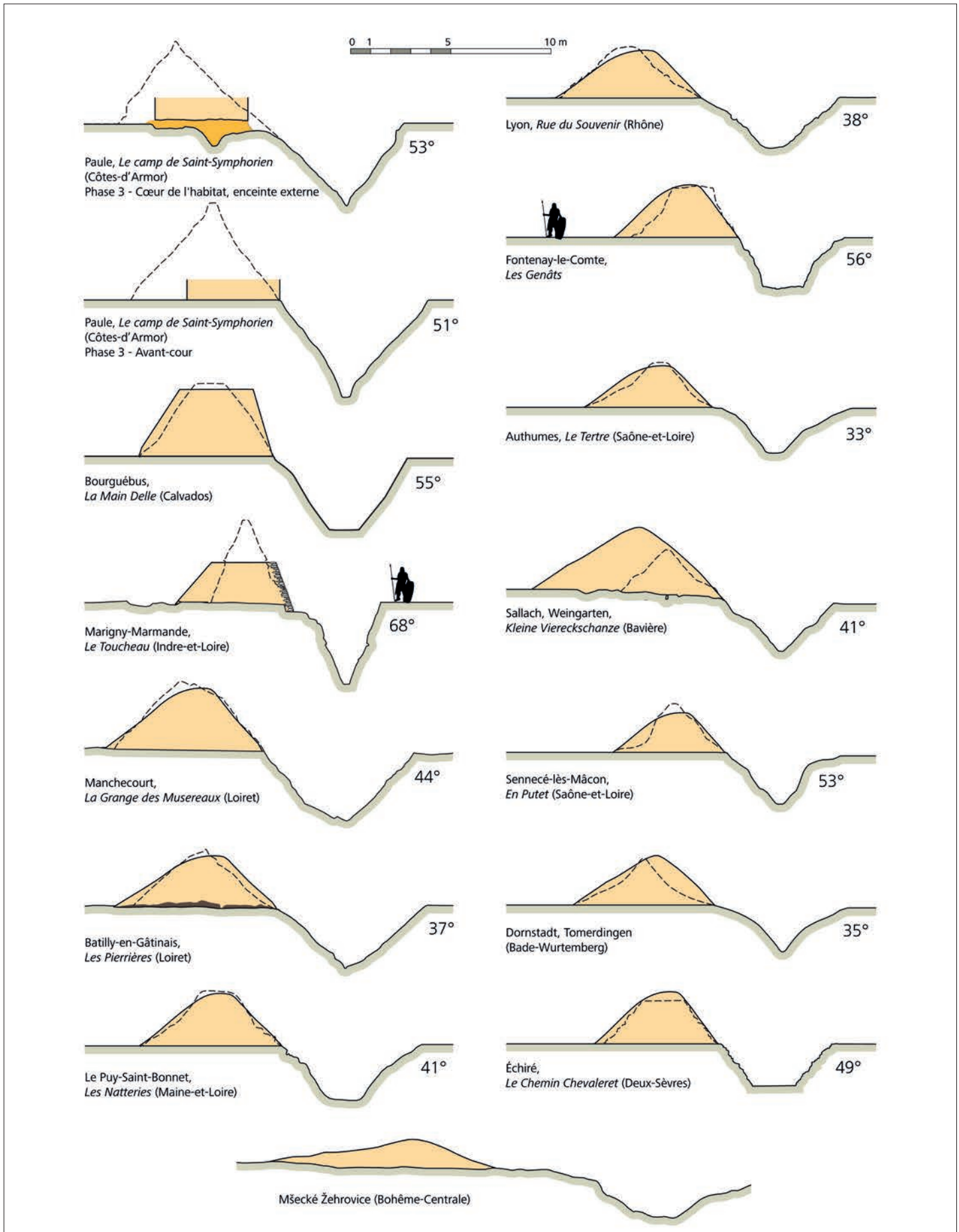


Fig. 2. Profil des principaux fossés de grande dimension.



Fig. 3. Vue du fossé de Manchecourt, *La Grange des Musereaux*, Loiret (fouilles S. Fichtl, campagne 2019).

Les dimensions des fossés peuvent être variables sur un même enclos. Il en va ainsi sur le site de Manchecourt, où le côté de l'enclos ouvrant sur l'enclos agricole (fig. 3) se distingue des autres côtés par une largeur nettement plus importante (plus de 8 m). Sur les autres côtés, l'emprise et sans doute aussi la profondeur du fossé sont plus modeste, avec une largeur de seulement 6,20 m. De la même manière, si, à Échiré, le fossé avoisine les 6,00 m dans la branche liée à l'entrée, les autres branches présentent une largeur moyenne plus proche de 3,50 m à 4,00 m. La profondeur est généralement proportionnelle. On retrouve ce phénomène pour des sites plus modestes comme à Jaux (Malrain *et al.* 1996) où la profondeur conservée atteint 0,80 m au niveau de l'entrée, mais ne dépasse pas les 0,15 m sur le côté sud.

On peut évoquer dans ces deux cas une claire volonté de monumentalisation. C'est la façade par laquelle on arrive, et qui présente l'entrée principale du site, qui est mise en valeur. Mais ce phénomène n'apparaît pas partout. À Bourguébus, par exemple, la branche la plus monumentale se trouve côté sud avec un profil moyen de 4,00 m de profondeur pour 6,50 m de large à l'ouverture, tandis que la branche liée à l'entrée, située à l'est, ne mesure que 3,00 m de profondeur pour une ouverture de 5,00 m. Sur d'autres sites encore, comme à Batilly-en-Gâtinais, il n'y a pas de différence notable entre les quatre branches de l'enclos. La différence apparaît surtout entre le fossé de l'enclos extérieur, qui varie entre 2,70 m et 3,90 m à l'ouverture pour 1,30 m à 1,60 m de profondeur, et celui de l'enclos principal dans lequel la largeur est multipliée par deux, voire par trois, avec 8,00 m à l'ouverture pour 3,50 m de profondeur (fig. 4).

Le profil de la plupart de ces fossés est généralement en V, avec parfois un fond arrondi, mais sans un angle systématique. Ainsi la pente peut être assez douce comme à Authumes (33°), à Tomerdingen (35°) ou à Batilly-en-Gâtinais (37°), mais certains fossés, au contraire, présentent un angle beaucoup plus important, notamment à Paule (53°), à Bourguébus (55°) ou à Marigny-Marmande (68°). Pour ce dernier il faut rappeler que le fossé a été entièrement taillé dans le rocher. Dans d'autres cas, les fossés peuvent présenter un fond plat. On peut citer trois exemples de l'ouest de la Gaule : *Les Genêts*, *Le Chemin Chevaleret* ou encore Bourguébus.



Fig. 4. Vue du fossé de Batilly-en-Gâtinais, *Les Pierrières* (Loiret), en cours de fouille mécanique (fouilles S. Liégard, Inrap; cliché S. Liégard).

Architecture : rempart ou talus?

Le creusement du fossé générant une quantité importante de matériaux – terre ou pierraille – il est habituel de considérer que le fossé est doublé d'un talus de volume comparable. Pourtant, il faut garder à l'esprit deux phénomènes. Tout d'abord il faut évaluer le foisonnement, c'est-à-dire le volume que gagne un matériau lorsqu'il est extrait du sol. Il est alors moins compacté, même après un tassement naturel ou anthropique. À cela s'ajoute la pente d'équilibre que prend le talus et qui varie aussi en fonction du sédiment extrait.

Des talus et fossés monumentaux

Si on revient sur la vingtaine de sites pris en exemple, on constate que les dimensions estimées des ensembles fossé-talus deviennent tout à fait impressionnantes : entre le fond du fossé et le sommet du talus, on peut avoir des dénivelés de 4,00 m (pour les plus modestes de la série) à 7,00 m pour des domaines ruraux comme *Les Natteries* (Maguer 2000), Batilly-en-Gâtinais ou Manchecourt, et jusqu'à près de 9,00 m à Bourguébus. Dans presque la moitié des cas répertoriés, on dépasse les 6,00 m. La largeur de l'aménagement peut elle aussi être importante : elle s'étale de 10 m à 20 m. Dans certains cas, la largeur du dispositif permet de contrebalancer une hauteur plus modeste du talus. Ainsi sur la *Viereckschanze* de Mšecké Žehrovice, si le système fossé-talus n'atteint que 4,00 m de hauteur, l'emprise au sol dépasse les 22 m. À part pour les *Viereckschanzen* allemandes dont un certain nombre possède encore le relief du talus d'origine, dans les faits, en Gaule, ces dimensions restent la plupart du temps théoriques. Rares sont les sites où la largeur réelle du talus a pu être reconnue. À Batilly-en-Gâtinais cependant, au niveau de la branche de façade, le reste d'un talus a pu être mis en évidence. Le fossé présentant dans ce secteur une largeur qui varie de 7,90 m à 8,80 m, le talus, identifiable à travers une couche de quelques dizaines de centimètres d'épaisseur, avait une emprise au sol d'environ 8,00 m (fig. 5). Le départ du talus

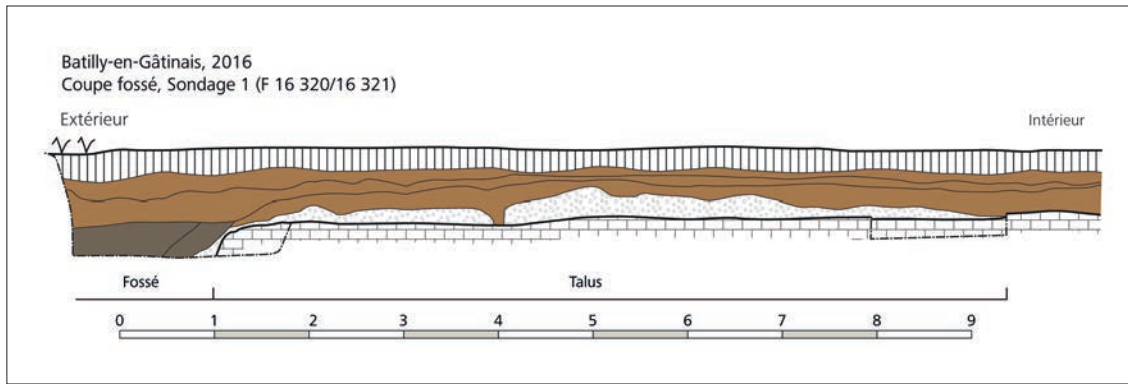


Fig. 5. Coupe des restes du talus en arrière du fossé principal de Batilly-en-Gâtinais (fouilles S. Fichtl, campagne 2016).

se trouve à ras du fossé, suggérant qu'il n'existait pas de glacis entre les deux parties. Ces chiffres confirment que talus et fossé avaient, dans le cas de talus non parementés, une emprise au sol identique.

L'élévation qui double le fossé correspond la plupart du temps à un simple talus, qui peut être surmonté d'une haie vive comme le révèle l'analyse palynologique du site de Chevières, *La Plaine du Marais* (Malrain *et al.* 2002, p. 149). Mais on peut aussi restituer une simple clôture qui, installée dans la partie supérieure de la masse de terre, n'a pas laissé de traces au niveau du décapage. Enfin, dans certains cas, une trace rectiligne à l'emplacement du talus suggère la présence d'une véritable palissade, comme c'est le cas à Boynes, *La Porte de Puiseaux*, dans le Loiret (fig. 6 ; Fichtl 2013). Mais la question du synchronisme entre les deux aménagements reste posée, comme le montrent deux autres exemples où la palissade précède clairement le talus : Chevilly, *La Pièce Chameul* dans le Loiret et la *Viereckschanze 2* de Holzhausen en Bavière (Fichtl 2019, p. 97).



Fig. 6. Boynes, *La Porte de Puiseaux* : vue du fossé et de la tranchée de palissade qui lui est parallèle (fouilles S. Fichtl).

De rares cas de parement attestés

Parmi les établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer, trois sites au moins permettent de soulever le problème de la présence d'un parement, transformant le talus en véritable rempart. En ce qui concerne l'architecture interne par contre, l'état d'arasement des structures laisse en suspens la question de la présence d'un pourtrage.

L'exemple de Marigny-Marmande, *Le Toucheau*, montre que le talus simple n'est pas le seul type de construction possible. Pour son premier état, daté de LTC2-D1, la fouille a mis en évidence la présence d'un parement en dalles de tuffeau blanc d'épaisseur irrégulière, conservé sur deux à trois assises (fig. 7). Il a été reconnu sur la quasi-totalité du pourtour et présente presque un angle droit dans les quatre angles de l'enclos. Quelques traces plus discrètes obligent même à se poser la question d'un parement interne. Cependant, aucun élément ne permet actuellement de confirmer la mise en place d'un pourtrage interne. La solution proposée par le fouilleur est celle d'un parement en pierres sèches, avec un certain fruit. Si en l'absence de clous, on peut éliminer le *murus gallicus*, un rempart de type Ehrang, c'est-à-dire une grille de poutres horizontales entrecroisées, ne peut pas être totalement exclu, d'autant plus que les remparts avec parement en pierre sèche sans renfort de bois ne font pas partie de la tradition architecturale en Gaule septentrionale, à la fin de l'âge du Fer.

Pour le site de Paule, *le Camp de Saint-Symphorien*, Yves Menez propose sur la plupart des enclos de restituer un rempart parementé. Là encore, les données de terrain restent cependant trop faibles pour avoir une idée précise de son architecture. C'est dans la phase la plus ancienne datée la fin du Hallstatt et de La Tène ancienne que le parement était le mieux conservé, mais des traces de parement en petits blocs de grès se retrouvent dans la phase de La Tène moyenne, tout comme pour les phases postérieures. Le choix du fouilleur, ici, est de restituer la présence de poteaux en façade, sans que des éléments déterminants puissent être avancés.



Fig. 7. Marigny-Marmande, *Le Toucheau* (Indre-et-Loire; fouilles A. Sartou, Eveha 2014) :
a. Vue du fossé (cliché A. Sartou); b. Vue du parement des talus 1011
et 1000 au niveau de l'angle sud-ouest de l'enclos 1 (cliché A. Sartou).



Fig. 8. Vue de la branche est du fossé de Bourguébus, *La Main Delle* (Calvados) et de l'épandage de pierres laissant supposer la présence d'un parement (fouilles et cliché Anthony Lefort, Inrap).

Sur l'établissement aristocratique de Bourguébus, *La Main Delle* (Lefort 2019), la présence d'un parement a été également proposée, suite à la mise en évidence dans les diverses coupes de la branche orientale du fossé, c'est-à-dire du côté de l'entrée, d'amas de plaquettes calcaires interprétées comme l'éboulement du parement (fig. 8). Deux petites tranchées parallèles au fossé et espacées de 1,50 m peuvent être interprétées comme des tranchées de fondation de ce parement. Cependant aucune plaquette n'a été découverte à l'intérieur. La présence d'une sablière est envisageable. On peut évoquer une comparaison avec le *murus gallicus* de Besançon, où le parement repose sur une grosse poutre en chêne (Fichtl, Vaxelaire 2010). Cet aménagement renforce le caractère monumental de cette façade, principale entrée du site. Le second enclos, la partie résidentielle, ne semble pas, à l'inverse, avoir été muni de la même architecture. Encore une fois, il n'est pas possible de savoir s'il y avait un système de poutrage, ou si le talus était seulement renforcé par un parement en dalles de pierre. Le site est daté de LT C2-LT D1.

Comparaison avec d'autres fortifications

Après cette rapide présentation des données archéologiques, il est intéressant de comparer les systèmes de fossé-talus des établissements ruraux les plus importants avec des remparts dont la valeur défensive ne fait pas de doute. Deux séries semblent pertinentes pour la confrontation, d'une part les sites fortifiés celtiques contemporains, mais aussi les camps romains. Les sites fortifiés protohistoriques sont la plupart du temps installés sur un relief et la fortification utilise pleinement les défenses naturelles. Les camps romains à l'inverse sont souvent installés sur des terrains moins accidentés, plus proches de la topographie de l'emplacement des établissements ruraux.

Comparaison avec des fossés de sites fortifiés de l'âge du Fer

En dehors des remparts à talus massif, dont les dimensions sont largement au-dessus de ce que l'on rencontre dans les établissements ruraux, on ne trouve dans la littérature que relativement peu de coupes comprenant fossé et rempart. En effet, quand il existe, le fossé a rarement fait l'objet d'une fouille, les chercheurs s'étant avant tout intéressés à l'architecture du rempart. Les quelques fortifications pour lesquelles nous connaissons remparts et fossés indiquent deux tendances que l'on retrouve sur bon nombre de sites fortifiés (fig. 9).

Tout d'abord, les fossés liés aux remparts à poutrage sont généralement placés très en avant du parement, à une certaine distance laissant la place à un glacis. Ainsi, si on prend l'exemple de l'*oppidum* de Moulay (Mayenne) qui a bénéficié d'une fouille du rempart sur une grande emprise, le fossé se situe entre 6,50 m et 9,00 m du parement avec une profondeur maximale de 1,20 m pour une ouverture moyenne de 7,00 m (Le Goff 2015). Au *Camp d'Artus* à Huelgoat (Finistère), le fossé est distant de 8,40 m, et possède une largeur de 3,40 m pour une profondeur de 0,80 m (Wheeler, Richardson 1957). Sur l'*oppidum* du *Fossé des Pandours* (Bas-Rhin), le fossé est situé à 12,00 m du parement avec une ouverture de 6,80 m pour une profondeur de 1,40 m (Fichtl 2010). Il s'agit, dans ces différents cas, de remparts installés sur la partie ouverte du plateau, à un endroit où le relief ne joue pas de rôle majeur dans l'édification de la fortification.

En ce qui concerne leur profil, si l'on excepte le cas de la *porte du Rebut* au Mont-Beuvray (Nièvre; Buchsenschutz *et al.* 1999), dont le dénivelé dépasse les 4,00 m, ces différents fossés sont généralement peu profonds et à fond plat. Leur morphologie est donc tout à fait différente de celle que l'on rencontre sur la plupart des établissements ruraux.

Comparaison avec les camps romains

Les camps d'auxiliaires romains présentent, eux à l'inverse, des défenses de dimension comparable à celle des systèmes de clôture d'établissements ruraux. Si la plupart des fossés ont un profil en V, la *fossa fastigata*, typique des fossés défensifs des camps romains, on constate cependant d'importantes différences entre eux, tant dans le nombre de fossés, que dans leur largeur et dans leurs espacements. Leur largeur varie entre 2,50 m et 6,00 m (Johnson 1987, 62-63). Lorsque le camp ne possède qu'un fossé, sa largeur s'étale entre 3,50 m et 5,00 m. La profondeur varie entre 1,20 m et 3,00 m (fig. 10). Les dimensions des fossés s'adaptent à la nature du terrain. Dans les camps d'auxiliaires, il y avait généralement entre un et deux fossés, avec parfois un fossé plus éloigné situé à une portée de pilum, entre 25 m et 30 m.

Ce système était complété par des défenses avancées. Il pouvait s'agir de fosses munies d'un pieu en leur centre, les *lilia*, décrites par César à Alésia, mais aussi identifiées à Rough Castle, sur le mur d'Hadrien. On connaît les *cippi*, branches épointées placées en avant ou dans les fossés, ou encore des *stimuli*, pointes en fer fixées dans le sol. Pour les fortifications laténiennes et pour les fossés des établissements ruraux, on ne connaît rien

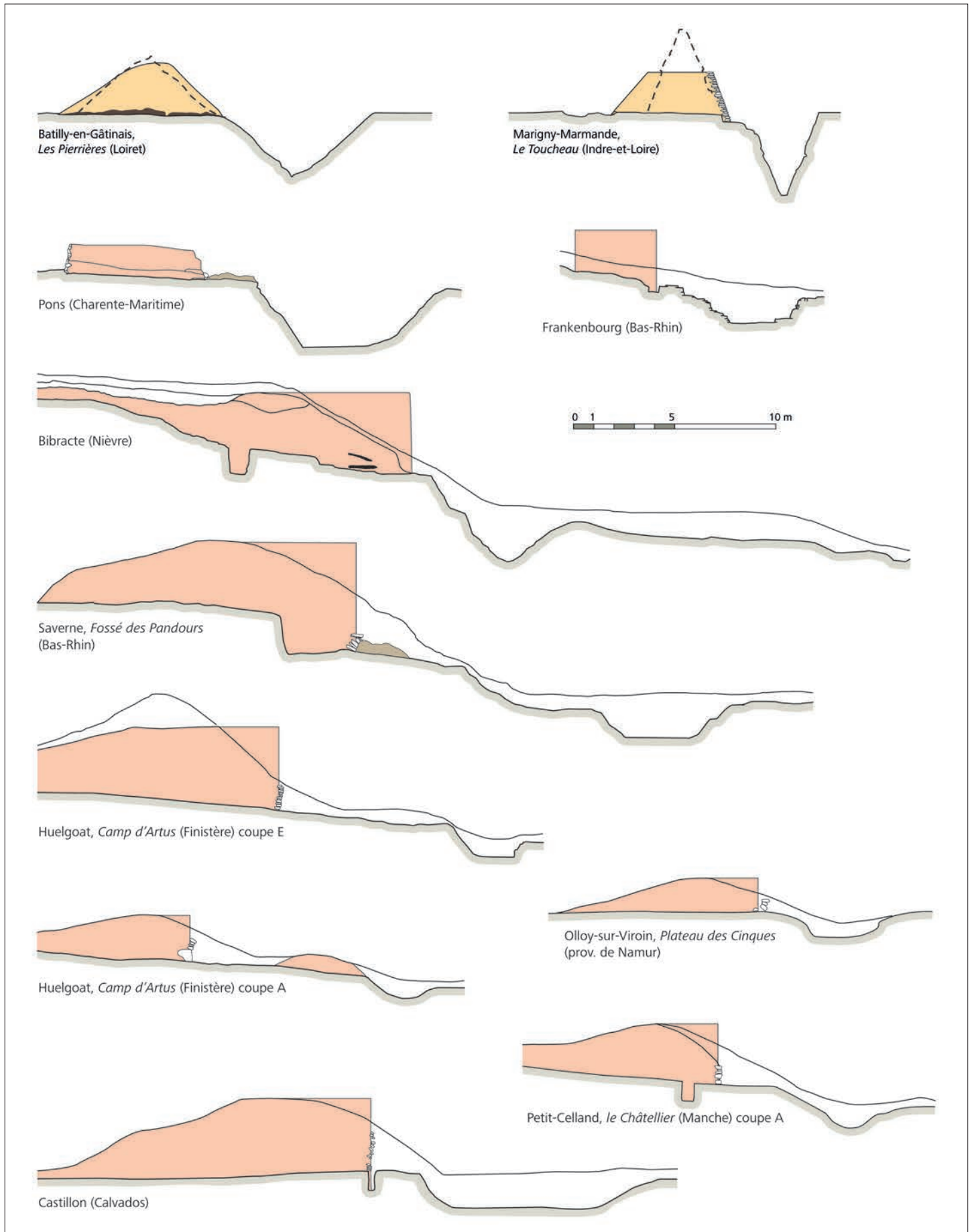


Fig. 9. Coupes de remparts et fossés de sites fortifiés de la fin de l'âge du Fer en Gaule.

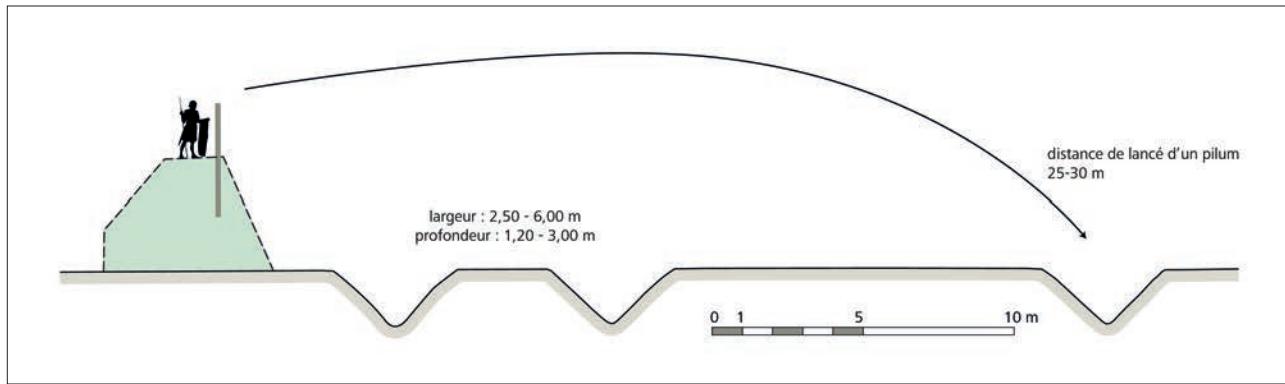


Fig. 10. Profil type du rempart et fossé de camps d'auxiliaires romains (d'après Johnson 1987, fig. 27, p. 62).

de semblable. Mais les dimensions et profils des fossés montrent des similitudes. Les fossés laténiens les plus importants, ceux pris en compte ici, vont de 5,00 m à 9,00 m, ce qui est supérieur à la moyenne des fossés des camps.

Le redoublement de fossés n'est pas commun pour la fin de La Tène, à l'inverse des *Herrenhöffe*, ces sites ruraux enclos du premier âge du Fer, identifiés en Bavière et en Bohême. Ces derniers, de plan carré, peuvent en effet être délimités par plusieurs fossés (entre un et quatre fossés), parfois aussi combinés à des palissades. Ces *Herrenhöffe* sont généralement interprétés comme des résidences rurales de petits propriétaires terriens.

En Picardie, pour La Tène moyenne et finale, certaines fermes possèdent cependant des fossés doubles. Elles peuvent aussi être munies d'une entrée dite en touche de Palmer (Gaudefroy 2011, p. 220). Elles sont néanmoins considérées comme une simple variante typologique des établissements ruraux, sans qu'on leur attribue une valeur défensive supplémentaire. Des enclos à fossés multiples sont aussi généralement interprétés comme des moyens de gestion des troupeaux.

Les porches et entrées

Une des parties sensibles de la fortification est son entrée, qui se doit d'être particulièrement protégée. Si l'on veut déterminer la qualité défensive d'un établissement rural, il faut regarder cette partie de plus près. La plupart des fermes n'ont livré aucun aménagement indiquant une fermeture du passage. D'autres à l'inverse, mais qui restent relativement exceptionnelles, présentent des constructions complexes qui indiquent une nette volonté de fermeture, voire une intention défensive.

Les entrées des établissements ruraux peuvent se classer en quatre grandes catégories (fig. 11).

Le type 1 correspond à une entrée matérialisée par deux trous de poteaux qui encadrent le passage. La largeur du passage, qui varie entre 1,50 m à 2,50 m en moyenne, correspond au passage d'un chariot dont l'écartement des roues oscille, en effet, entre 0,80 m et 1,45 m, avec des pics statistiques de 1,10 m à 1,30 m (Buchsenschutz 2009). Ces deux poteaux peuvent avoir soutenu les vantaux d'un portail, comme le suggère la découverte d'une

clef à Longueil-Sainte-Marie (Oise; Malrain *et al.* 2002, p. 154-155). Ces poteaux sont situés à 2 m ou 3 m du bord du fossé. Le fossé situé en avant de l'entrée peut être continu (type 1a), et il faut compléter l'aménagement par un pont ou une passerelle, comme l'atteste sur certains sites, comme à Boynes ou à Angles (Vendée; Nillesse 2010), la trace de petits poteaux en bordure ou dans le fossé. Dans d'autres cas, le fossé peut être interrompu au niveau du passage (type 1 b).

Dans le type 2, l'aménagement de l'entrée est plus complexe. Le passage est défendu par un bâtiment construit sur quatre ou six poteaux. L'espacement entre les poteaux est comparable aux cas précédents. Il faut imaginer un passage couvert, voire même dans le cas où les trous de poteau le permettent, une petite tour-porche. Le fossé peut là aussi être continu ou interrompu. À Saint Georges-lès-Baillargeaux (Vienne), ont été mis en évidence des petits trous de poteau qui pouvaient correspondre à un garde-corps protégeant le passage du fossé (Maguer 2014; Maguer *et al.* 2015).

Le type 3 correspond à un bâtiment plus important, généralement avec douze poteaux, qui suggère une véritable tour-porche. Il faut restituer un passage central au milieu de la construction.

Dans certains cas (type 4), les bâtiments sont construits à l'avant du fossé comme à Bourguébus ou à Paule (fig. 12). Ils peuvent aussi être associés à un pont couvert, comme cela est proposé à Paule, le pont couvert pouvant aussi être la seule fermeture identifiée.

L'exemple d'entrée la plus monumentale reste à ce jour celui de Batilly-en-Gâtinais, fouillée par S. Liégard dans le cadre du tracé de l'autoroute A19. Plusieurs phases ont été mises en évidence. Le passage du talus est matérialisé par une tour-porche reposant sur douze poteaux, qui ménagent une voie centrale, de 5,50 m de large, et deux travées latérales, de 1,70 m à 1,80 m de large (fig. 13). Il peut s'agir d'une construction comme dans le type 3 avec un passage central, mais on ne peut pas entièrement exclure une porte à trois passages, telles qu'on les connaît dans le monde romain, tant pour les portes de ville que pour celles des camps. Dans la dernière phase, on retrouve un bâtiment en avant du fossé comme dans le type 4.

Même si la liste des entrées complexes (type 2, 3 et 4) liées à des établissements ruraux n'est sans doute pas complète, il

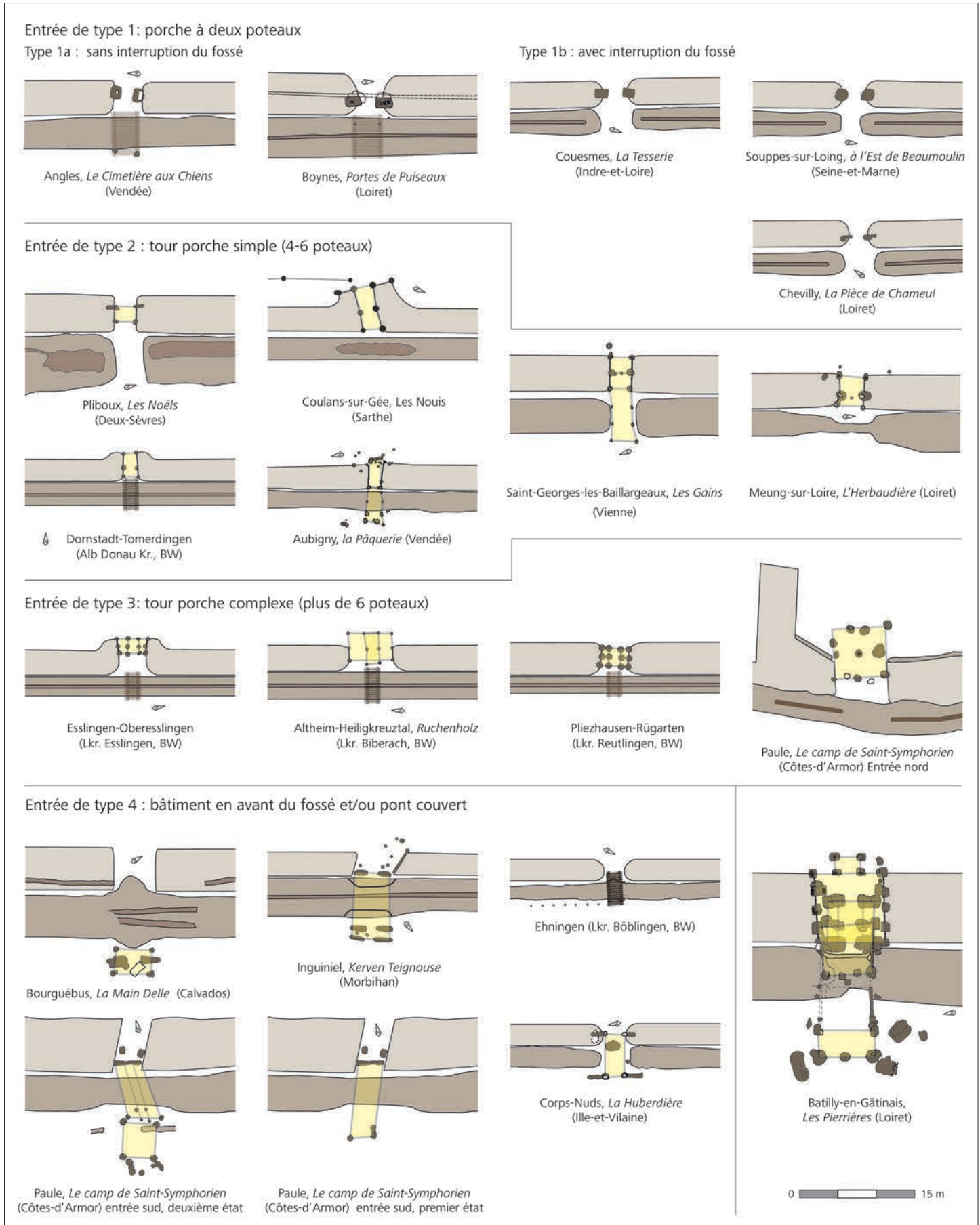


Fig. 11. Typologie des entrées des établissements ruraux.



Fig. 12. Restitution de la porte de l'établissement aristocratique de Paule (phase 3, d'après Y. Menez et L. Stéphanon, Art Graphique et Patrimoine).

faut constater que ces aménagements restent minoritaires par rapport au nombre important de sites connus en France. L'aspect recherché de ces entrées et leur rareté les désignent comme un critère important de la hiérarchie de l'habitat dans le monde rural.

Si l'on compare les plans et les dimensions de ces entrées, on s'aperçoit qu'elles sont, pour les plus complexes, tout à fait comparables à certaines portes de sites fortifiés contemporains, voire de certains *oppida* (fig. 14). Il s'agit cependant dans ces cas-là non pas des portes principales, mais de portes secondaires. Comme l'avait déjà souligné Patrick Maguer pour Saint-Georges-lès-Baillargeaux, les plans des entrées reposant sur six poteaux, telles qu'on les rencontre sur quelques autres sites de Gaule comme Meung-sur-Loire, *L'Herbaudière* (Loiret; Mercey 2013), Coulans-sur-Gée, *Les Nouis* (Sarthe, Mare 2014) Marigny-Marmande, *Le Toucheau*, Aubigny, *la Pâquerie* (Vendée; Petorin 2013), mais aussi à Dornstadt-Tomerdingen dans le Bade-Wurtemberg, sont superposables aux plans des portes des *oppida* de Huelgoat (entrée sud-est du *Camp d'Artus*, Finistère; Wheeler et Richardson, 1957) et de Kelheim, *Altmühltor* (Bavière; Leicht 2000). D'autres portes de sites fortifiés présentent un plan de même forme, mais tourné à 90°, et correspondant plus à une passerelle avec deux passages : Cugnon-le-Trinchi dans le Luxembourg belge (Matthys, Hossey 1979), Olloy-sur-Viroin

(Prov. De Namur; Pleuger, Warmenbol 2014), Heidengraben bei Grabenstetten (Bade-Wurtemberg; Balzer 1998).

Un autre plan, celui de l'entrée nord de Paule, trouve son pendant dans deux portes de sites fortifiés, le *Frankenbourg* (Neubois, Bas-Rhin; Féliu *et al.* 2017) et Pont-de-Bonne, *le Rocher du Vieux-Château* (prov. de Liège; Delye, Schaus 2012). Même si le nombre de poteaux n'est pas aussi régulier que sur les deux portes des sites fortifiés, le plan de l'entrée nord de Paule présente la même surface au sol.

La porte de Batilly, encore une fois, est largement plus complexe. Elle se rapproche par ses dimensions des portes principales des *oppida*.

Retour sur les trois fonctions des remparts

Si la fonction militaire et défensive des remparts protohistoriques est actuellement, et sans doute à juste titre, réhabilitée (Moret 2017), les trois principales fonctions de ces constructions restent d'actualité et la fonction défensive ne doit pas faire oublier les aspects ostentatoires et symboliques (Fichtl 2005).

La fonction ostentatoire de certaines enceintes d'établissements ruraux apparaît clairement. De nombreux sites de grandes dimensions, mais aussi d'autres, plus modestes, présentent une



Fig. 13. Batilly-en-Gâtinais, *Les Pierrières* (Loiret) : a. Vue de la porte (fouilles S. Liégard, Inrap; cliché P. Neury); b. Restitution de la porte (Court-jus Production).



organisation fondée sur des cours accolées ou emboîtées, correspondant à une cour agricole et à une cour résidentielle. Le visiteur qui pénètre dans l'un de ces établissements, découvre d'abord la partie agricole, et de là s'offre à lui la vision quasi théâtrale de la partie résidentielle du domaine, installée à l'extrémité de la *pars rustica* (fig. 15). Ce modèle est attesté à Varennes-sur-Seine, *La Justice* (Seine-et-Marne; Séguier 2013), à Gurgy, *Les Plantes du Mont* (Yonne; Delor 2002) ou à Aubigny, *La Pâquerie* (Petorin 2013). L'enceinte qui délimite cette première cour est même, dans certains cas, de forme trapézoïdale, ce qui accentue la perspective. On rencontre clairement cette caractéristique dans les grands sites du centre de la France et du sud de l'Île-de-France, comme à Batilly-en-Gâtinais ou à Manchecourt, mais aussi sur des sites plus modestes comme Herblay, *Les Fontaines* (Val-d'Oise; Valais 1994), Souppes-sur-Loing, À l'Est de Beaumoulin

(Seine-et-Marne; Séguier, Auxiette 2006) ou Vern-sur-Seiche, *Les Hauts de Gaudon* (Ille-et-Vilaine; Escats 2017), pour ne citer que quelques exemples.

L'accès, le plus souvent monumental, à l'espace résidentiel est ainsi placé sous le regard direct du visiteur. À Batilly-en-Gâtinais, l'immense tour-porche, comparable à celle des *oppida* contemporains, devait surplomber toute l'esplanade qui la précède. À Manchecourt, c'est le talus associé au fossé qui domine de sa hauteur le spectateur (fig. 16). Cette caractéristique se retrouve aussi à Varennes-sur-Seine, *La Justice* ou Savigny-le-Temple, *ZAC du Mont-Blanc* (Seine-et-Marne; Bruant 2008).

À Bourguébus, la partie ostentatoire correspond à la porte extérieure, d'une forme complexe et aménagée avec un parement en pierre. Si l'aspect défensif n'est sans doute pas absent, il n'en reste pas moins que la partie résidentielle est ici beaucoup

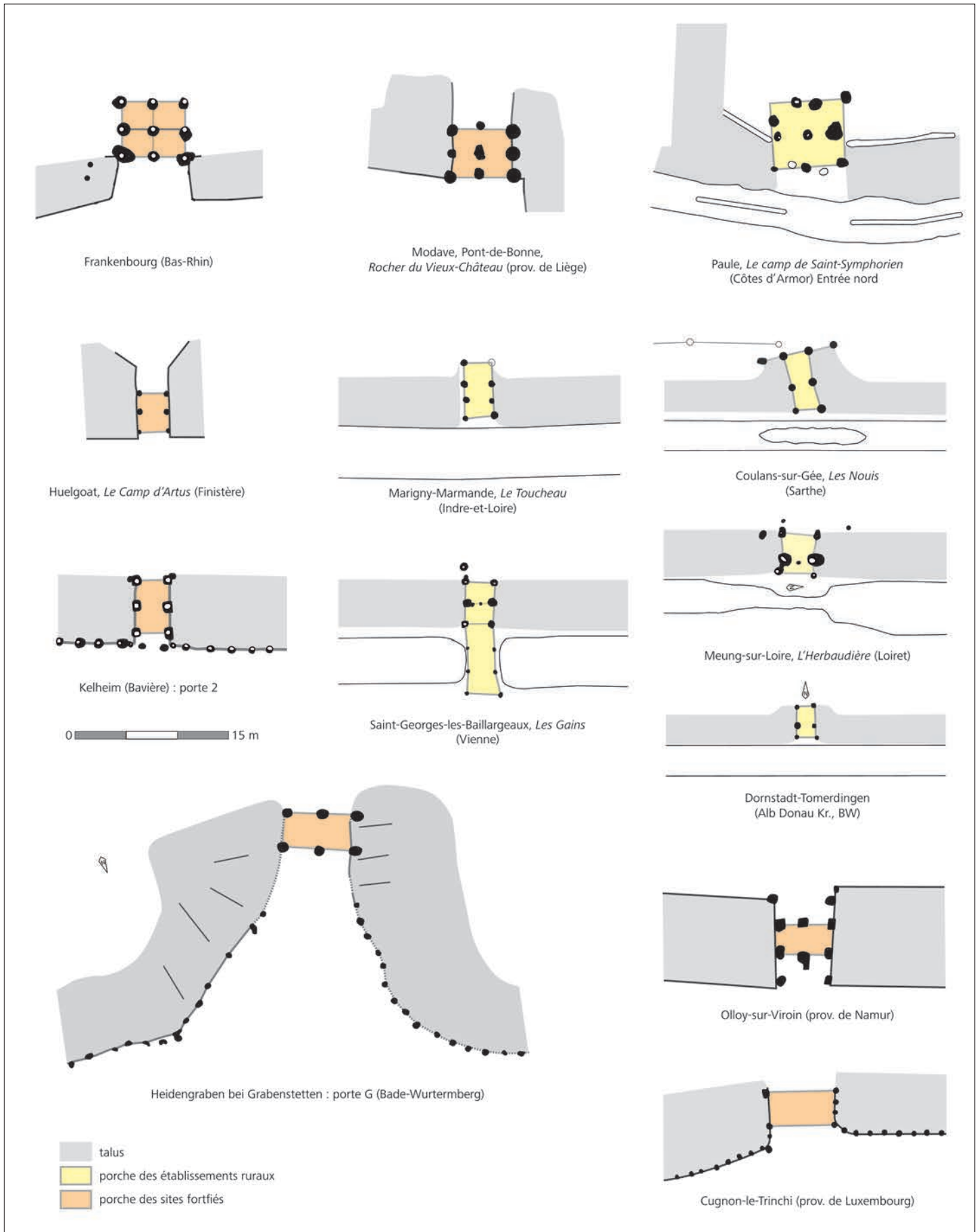


Fig. 14. Comparaison entre les entrées des établissements ruraux (jaune) et ceux des sites fortifiés (orange).

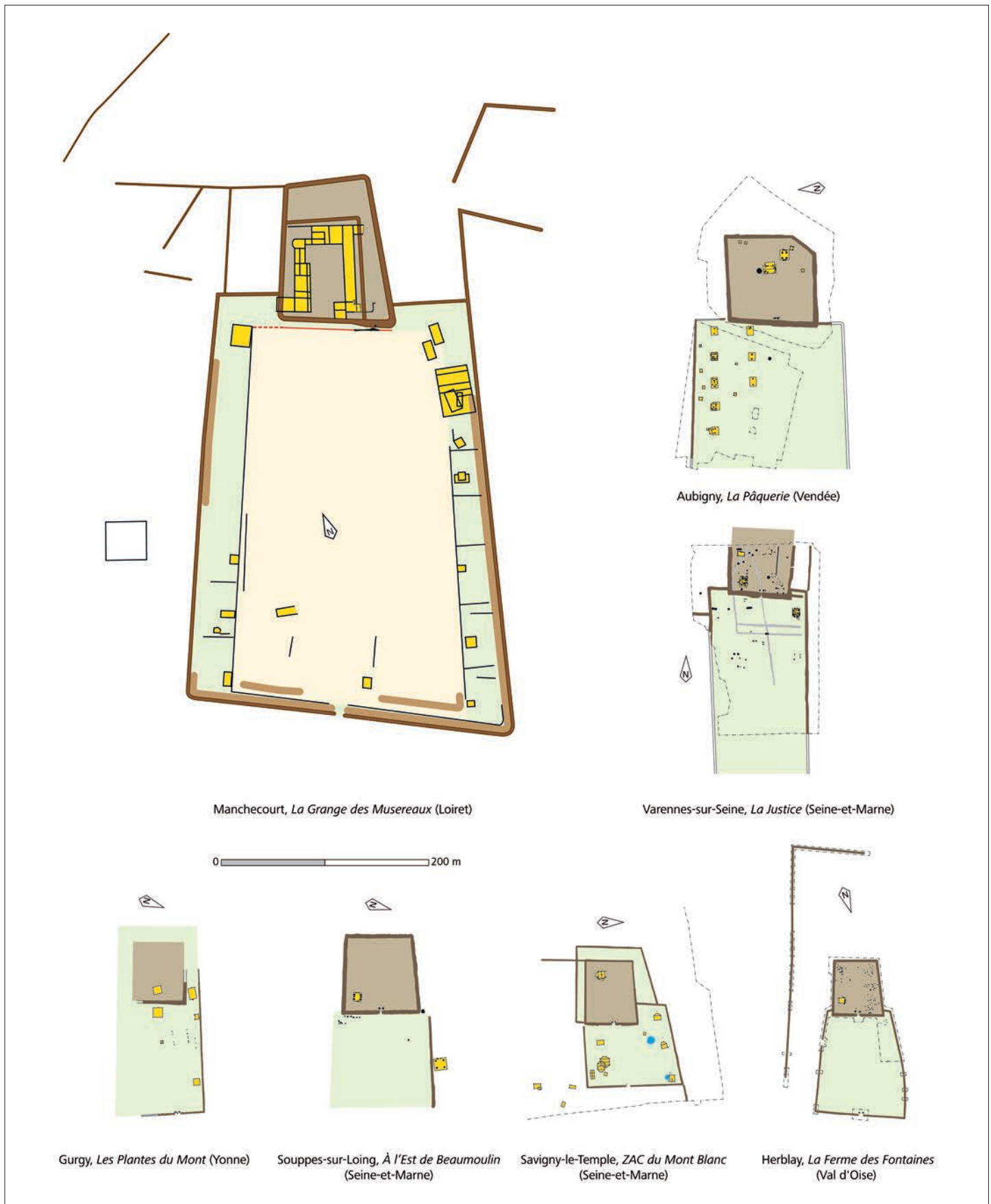


Fig. 15. Plans d'établissements ruraux avec cours accolées, présentant une mise en scène du domaine.



Fig. 16. Vue aérienne de l'établissement rural de Manchecourt (Loiret) avec la branche méridionale plus importante que les trois autres branches (cliché François Besse).

moins bien protégée; c'est donc l'intention visuelle et plus particulièrement la vision extérieure qui devaient primer.

Dans d'autres cas, comme à Wissous (Essonne), le fossé le plus important assurait la partition de la surface enclose (Quenez 2018). Cet établissement rural est délimité par deux fossés parallèles, de 3,00 m de large et 1,50 m de profondeur. Le fossé intérieur atteint les dimensions de 7,00 m de large et près de 3,00 m de profondeur.

La fonction symbolique n'est pas aussi apparente que dans le cas d'un site urbain où le rempart sépare, de manière visible, le monde urbain du monde rural. Cette question a déjà été traitée par O. Buchsenschutz (Buchsenschutz 2000). L'idée d'enclore les sites ruraux apparaît, mis à part dans l'ouest de la France où le phénomène est plus ancien, à la fin de La Tène ancienne; c'est avec le III^e siècle av. J.-C. que la Gaule se couvre de fermes encloses. Cette chronologie n'est pas sans rappeler celle des sanctuaires gaulois qui émergent plus ou moins à la même période. Il y a clairement alors, dans la population gauloise, un besoin de marquer la propriété de manière visible. Car il est clair, à l'inverse, que les petits fossés, qui forment la majorité des délimitations connues, ne peuvent pas jouer un rôle défensif, et qu'ils ne servent pas non plus à retenir des animaux qui font fi de ces clôtures.

Quels critères pour évoquer la notion de fortification pour les établissements ruraux?

Après ce rapide survol, il apparaît clairement que certains sites ruraux sont délimités par une fortification. Pour reprendre une phrase d'Olivier Buchsenschutz (Buchsenschutz 2000, p. 8) :

« Pour ce qui est des fossés de grande taille, ou des talus dont l'emprise au sol dépasse 7/8 m et la hauteur restituée 4/5 m, il est clair, pour tout l'âge du Fer, qu'il s'agit alors de fortifications et plus d'une simple clôture. Inversement, il est difficile d'appeler fortification un talus en terre de 1/2 m d'emprise au sol. »

Ainsi les critères archéologiques qui peuvent être retenus sont l'existence d'un système fossé-talus d'une certaine dimension et une entrée défendable. Pour les dimensions, comme le talus n'est que rarement appréhendable, il faut se rabattre sur le fossé. Cependant il est difficile d'établir une taille minimum. On peut penser qu'à partir d'une profondeur de fossé de 2,50 m, ce qui constitue avec le talus un obstacle de près de 5 m de haut, on se rapproche des remparts, dont les parements peuvent être estimés à 3 ou 4 m de hauteur. Entre dans la catégorie des fortifications, également, toute architecture comme à Marigny-Marmande, qui présente une face parementée.

Au niveau des entrées, on peut se demander si un porche muni de deux poteaux permettant la mise en place d'un ou deux vantaux suffit à rendre l'établissement enclos défendable? Il est clair que lorsqu'on rencontre un plan plus recherché, voire de véritables tours-porches (types 2, 3 ou 4), l'aspect défensif se conçoit plus aisément. Mais si dans des temps troublés comme ceux des II^e et I^{er} siècles av. J.-C., pour lesquels César (César,

Guerre des Gaules, VI, 15) évoque des conflits annuels, fortifier son domaine peut sembler naturel, il ne faut sans doute pas non plus négliger l'importance de la volonté d'ostentation, les grands propriétaires terriens se stimulant mutuellement pour présenter la résidence la plus monumentale. Taille des fossés et talus et monumentalité des entrées étaient à la fois des signes de puissance et une protection réelle contre de potentiels ennemis.

Bibliographie

- Baigl J.-P., 2012. Espace rural de la fin de l'âge du Fer, Les Grands Champs Coulon Deux-Sèvres. *Archéopages*, 35, 98-99.
- Balzer I., 1998. Das Tor G des Oppidums Heidengraben bei Grabenstetten: Die Grabungen 1976 und 1981. *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 22 (1), 295-376.
- Barral P., Bossuet G., Daubigny A., Camerlynck C., Dabas M., Thivet M., 2008. Un exemple d'approche intégrée d'un établissement de la fin de l'âge du Fer : Authumes « Le Tertre » (Saône-et-Loire). In *L'exploitation agricole dans son environnement à la fin de l'âge du Fer. Nouvelles approches méthodologiques*, Saint-Julien, 2004. Toulouse, Archives d'écologie préhistorique, 33-43.
- Bruant J., 2008. *Élites rurales gauloises entre territoires sénéon et parisiens*. *Archéopages*, 22, 78-79.
- Buchsenschutz O., 2000. Traces, typologie et interprétation des enclos de l'Âge du Fer. In *Les enclos celtiques, Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme)*, 7-11 (RAP, 1-2).
- Buchsenschutz O., 2009. Chars, charrettes et transport dans l'agriculture celtique. In Bertrand I., Duval A., Gomez De Soto J., Maguer P. dir. *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, Actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF, Tome II*. Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, 85-92 (Mémoire APC XXXV).
- Buchsenschutz O., Guillaumet J.-P., Ralston I., 1999. *Les remparts de Bibracte, recherches récentes sur la Porte du Rebut et le tracé des fortifications*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 316 p. (Bibracte 3).
- Cornec T., 2000. *Le Chemin Chevaleret, établissement rural de La Tène finale*. Document Final de Synthèse, Poitiers, Afan Grand Sud-Ouest, 4 vol., 63 p. (1), 77 p. (2), n. p. (3), n. p. (4).
- Delye E., Schaus A., 2012. La porte du *murus gallicus* de Pont-de-Bonne (Modave, prov. de Liège, Belgique). *Lunula*, 20, 179-187.
- Driard C., 2015. Des aménagements hydrauliques dans les fossés de l'enclos laténien des Noëls à Pliboux (79) Les Gaulois au fil de l'eau. In Olmer F., Roure R. *Les Gaulois au fil de l'eau, Actes du 37^e colloque de l'AFEAF, Montpellier, 2013*. Pessac, Ausonius Éditions, 407-422 (Ausonius Mémoires 39/1 et 2).
- Escats Y., 2017. *Vern-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine, Les Hauts de Gaudon. L'habitat gaulois et gallo-romain des Hauts de Gaudon (IV^e siècle avant J.-C. – III^e siècle après J.-C.)*. Rapport final d'opération, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 445 p.
- Féliu C., Chameroy J., Simon F.-X., van Es M. 2017. *La fortification du Frankenbourg à Neubois (67)*. Rapport intermédiaire 2017, Strasbourg, Inrap / UMR 7044, 53 p.
- Fichtl S., 2005. *Murus et pomerium* : réflexions sur la fonction des remparts protohistoriques. *RACF*, 44, 55-72.
- Fichtl S., 2010. L'architecture du *murus gallicus* de l'*oppidum* du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin). In Fichtl S. dir. *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer, Actes de la table-ronde Bibracte, 2006*. Glux-en-Glenne, Bibracte, 85-92 (Bibracte 19).
- Fichtl S., 2013. À propos des résidences aristocratiques de la fin de l'âge du Fer : l'exemple de quelques sites du Loiret. In Krausz S., Colin A., Gruel K., Ralston I., Dechezleprêtre T. dir. *L'âge du Fer en Europe, mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*. Pessac, Ausonius Éditions, 329-343 (Ausonius Mémoires 32).
- Fichtl S., 2019. Les établissements ruraux de La Tène finale. In Reddé M. dir. *Gallia rustica 2 : Les campagnes du nord-est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. Pessac, Ausonius Éditions, 85-132 (Ausonius Mémoires 50).
- Fichtl S., Rodé M., Hart P., 2019. *Manhecourt, La Grange des Musereaux, La Vallée Saint-Martin (Loiret). Résidence aristocratique gauloise et villa romaine*. Rapport de fouilles, Strasbourg, Unistra/UMR 7044, 232 p.
- Fichtl S., Vaxelaire L., 2010. Le *murus gallicus* de Besançon-Vesontio (Doubs) : les fouilles des « Remparts Dérasés » In Fichtl S. dir. *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer, Actes de la table-ronde Bibracte, 2006*. Glux-en-Glenne, Bibracte, 93-98 (Bibracte 19).
- Gaufredoy S., 2011. Les sites de La Tène moyenne à La Tène finale sur les tracés linéaires en Picardie : questions méthodologiques et résultats scientifiques. In Bayard D., Buchez N., Depaep P. dir. *Quinze ans d'archéologie préventives sur les grands tracés linéaires en Picardie. Première partie*, 201-266 (RAP 3-4).
- Delor J.-P., 2002. Gurgy, *Les Plantes du Mont*. In Delor J.-P. *L'Yonne*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 412-413 (CAG 89/1).

- Hees M., Auer I., Steppan K., Stephan E., 2017. Die Viereckschanzen von Nordheim und die jüngerlatènezeitliche Besiedlung im Raum Heilbronn. In Karl R., Leskovar J. dir. *Interpretierte Eisenzeiten. Fallstudien, Methoden, Theorie. Tagungsbeiträge der 7. Linzer Gespräche zur interpretativen Eisenzeitarchäologie*. Linz, Oberösterreichischen Landesmuseum, 105-120 (*Studien zur Kulturgeschichte von Oberösterreich*, 47).
- Johnson A., 1987. *Römische Kastelle*. Mayence, Verlag Phillip von Zabern, 370 p.
- Le Goff E., 2015. *Moulay (Mayenne), L'enceinte du Mesnil : L'oppidum de Moulay, les fouilles archéologiques de la déviation RN 162*. Rapport d'opération, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 7 vol., 292 p. (1), 314 p. (2), 405 p. (3), 417 p. (4), 11 pl. (5), 506 p. (6-1), 540 p. (6-2), 221 p. (7).
- Lefort A., 2014. Bourguébus « La Main Delle » (Calvados) : une « résidence aristocratique » de La Tène moyenne et finale en plaine de Caen. *Bulletin de l'AFEAF*, 32, 67-70.
- Lefort A., 2019. *Une résidence aristocratique de la fin de l'âge du Fer à Bourguébus « La Main Delle » (Calvados)*. Rapport final d'opération, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 347 p.
- Leicht M., 2000. *Die Wallanlagen des Oppidums Alkimoennis/Kelheim. Zur Baugeschichte und Typisierung spätkeltischer Befestigungen*. Rahden/Westf., Leidorf, 180 p. (Arch. Main-Donau-Kanal 14).
- Liégard S., Fichtl S., 2015. Batilly-en-Gâtinais, « Les Pierrières », Établissement aristocratique de la fin de l'âge du Fer (II^e s. av. n. è. au déb. I^{er} s. de n. è.). In Ferdière A., Guiot T. dir. *Les sites archéologiques de l'autoroute A19 (Loiret)*. Tours, FERACF, 187-194. (RACF Suppl. 54).
- Liégard S., Fourvel A., 2017. « Les Pierrières » à Batilly-en-Gâtinais (Loiret). Présentation d'un site gaulois hors norme. *Revue archéologique du Loiret*, 38, 37-54.
- Maguer P. 2007. Le site aristocratique des Natteries, Le Puy-Saint-Bonnet (Maine-et-Loire). In Bertrand I., Maguer P. dir. *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Catalogue d'exposition présentée par les musées de la ville de Chauvigny*. Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, 78-80.
- Maguer P. 2014. *Saint-Georges-lès-Baillargeaux, (Vienne), L'établissement rural gaulois des Gains : entre tradition et acculturation*. Rapport de fouille, Bègles, Inrap Grand Sud-Ouest, 3 vol., 307 p. (1), 362 p. (2), 261 p. (3).
- Maguer P., 2000. *Cholet, Les Natteries (Maine-et-Loire), Autoroute A87 Angers-Mortagne-sur-Sèvre*. Rapport de fouilles, Cesson-Sévigné, Afan Grand-Ouest, 2 vol., 259 p. (1), n. p.
- Maguer P., Linlaud M., Bertrand I., 2015. Parure, éléments de serrure et autre mobilier métallique de l'établissement rural des Gains à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (LT D1b-LT D2b) (Vienne, F) : morceaux choisis. In Raux S., Bertrand I., Feugère M. dir. *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*. Montagnac, éditions Monique Mergoïl, Chauvigny, éditions Association des Publications Chauvinoises, 181-209 (Monographie Instrumentum 51).
- Malrain F., Gransar F., Matteredne M., Le Goff I., 1996. Une ferme de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux « Le Camp du Roi » (Oise). In *La chronologie du second âge du fer en Gaule du Nord / La ferme laténienne de Jaux (Oise) et sa nécropole, Table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme)*, 245-306. (RAP 3-4).
- Malrain F., Matteredne V., Meniel P., 2002. *Les paysans gaulois, III^e siècle – 52 avant J.-C.* Paris, Errance, 236 p.
- Mare E., 2014. *Coulans-sur-Gée (Sarthe), Les Nouis, LGV Bretagne - Pays de la Loire : Exploitation agricole gauloise en pays cénomane et occupation médiévale*. Rapport de fouilles, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 173 p.
- Matthys A., Hossey G., 1979. *L'oppidum du « Trinchi » à Cugnon*. Bruxelles, Service national des fouilles, 23 p. (Archaeologia Belgica 215).
- Maza G., 2015. Débats récents sur l'interprétation de « l'établissement gaulois » de la rue du Souvenir à Lyon-Vaise : une résidence aristocratique gauloise ? Nouvelles hypothèses. In Lemaître S., Batigne Vallet C. dir. *Abécédaire pour un archéologue lyonnais*. Mélanges offerts à Armand Desbat, Autun, Éditions Mergoïl, 87-95.
- Maza G., Clement B., 2016. Les processus de romanisation à Lyon à la fin du second âge du Fer. Entre traditions indigènes et influences méditerranéennes. In Blancquaert G., Malrain F. dir. *Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes, Actes du 38^e colloque de l'AFEAF, Amiens, 2014*. Senlis, Revue archéologique de Picardie, 531-554 (RAP n^o spécial 30).
- Menez Y., 2009. *Le Camp de Saint Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France septentrionale*. Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 3 vol. 559 p. (1). 573 p. (2), n.p.
- Menez Y., Arramond J.-C., 1997. L'habitat aristocratique fortifié de Paule (Côtes d'Armor). *Gallia*, 54, 119-155.
- Mercey F., 2013 *Un imposant établissement à vocation agro-pastorale de La Tène finale (Loiret), Meung-sur-Loire, L'Herbaudière*. Rapport de fouille, Pantin, Inrap Centre Ile-de-France, 468 p.
- Moret P., 2017. À quoi servaient les remparts des oppida gaulois ? *Pallas*, 105, 173-190.
- Müller S., 2008. *Die Viereckschanzen von Sallach, Gde. Geiselhöring, Lkr.: Straubing-Bogen, Niederbayern im Spiegel keltischer Besiedlung des Kleinen Labertales*. Regensburg, Universitaetsverlag, 446 p. (Regensburger Beiträge zur Prähistorischen Archäologie 18).
- Nillesse O., 1997. *Fontenay-le-Comte (Vendée), L'établissement rural des Genêts*. Rapport de fouilles, Le Mans, Afan Grand-Ouest, 6 vol. 197 p. (1), 244 p. (2), n.p.
- Nillesse O., 2010. *Angles (Vendée), Le Cimetière aux Chiens. Un établissement rural de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine*. Rapport final d'opération, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 82 p.
- Petorin N., 2013. *Aubigny (Vendée), La Pâquerie. Établissement rural La Tène finale - I^{er} s. A.D.* Rapport final d'opération, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 401 p.
- Pleuger J.-L., Warmenbol E., 2014. *La fortification protohistorique du « Plateau des Cinques » à Olloy-sur-Viroin : bilan 2004-2014*, rapport en ligne, 29 p.
- Quenez J.-P., 2018. *Wissous (Essonne), Zone sud-ouest de l'aéroport d'Orly, : Les Soixante Arpents : L'entrée des Champs Bussins*.

- Rapport de fouille, Inrap Centre Ile-de-France, 3 vol., 365 p. (1), 546 p. (2), 185 p. (3).
- Ramponi C., Barthélemy D., Videau G., 2006. *Sennecé-lès-Mâcon (71) ZAC extension nord - En Putet*. Rapport de fouilles, Dijon, Inrap Grand Est-Sud, 106 p.
- Reichenberger A., Schaich M., 1994. Ausgrabungen in der spät-keltischen Viereckschanze bei Pankofen, Stadt Plattling, Lkr. Deggendorf, Niederbayern. *Das Archäologische Jahr in Bayern*, 90-94.
- Reichenberger A., Schaich M., 1996. Vorbericht zur Ausgrabung der Viereckschanzen von Plattling-Pankofen, Lkr. Deggendorf. In Schmotz K. dir., *Vorträge des 14. Niederbayerischen Archäologentages*. Deggendorf, Verlag Marie Leidorf, 83-153.
- Robin K., 2007, Le Fâ à Barzan (Charente-Maritime). In Bertrand I., Maguer P. dir. *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Catalogue d'exposition présentée par les musées de la ville de Chauvigny*. Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, 86-87.
- Sartou A., Caujolle-Bert C., Sarrazin É., 2014. *Marigny-Marmande (37), LGV SEA 2, Tours-Bordeaux, Le Toucheau. Évolution d'un établissement rural aristocratique de La Tène finale au III^e siècle*. Rapport final d'opération archéologique, Limoges, Éveha, 3 vol., 555 p. (1), 415 p. (2), n.p.
- Séguier J.-M., 2013. *Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne), La Justice - Le Marais de la Fontaine du Coeur*. Rapport de fouille, Inrap Centre-Île-de-France, 3 vol., 522 p. (1), 666 p. (2), 168 p. (3).
- Séguier J.-M., Auxiette G., 2006. *Souppes-sur-Loing, à l'Est de Beaumontin (Seine-et-Marne, Ile-de-France)*. Rapport de fouille, Pantin, Inrap Centre-Île-de-France, 2 vol., 158 p. (1), 95 p. (2).
- Valais A., 1994. La ferme des Fontaines. Herblay (Val-d'Oise). In Buchsensschutz O., Méniel P. dir. *Les Installations agricoles de l'âge du Fer en Île-de-France, Actes du Colloque de Paris 1993*. Paris, Presses de l'École normale supérieure, 113-124 (Études d'histoire et d'archéologie 4).
- Venclová N., 1998. *Měecké Žehrovice in Bohemia. Archaeological background to a Celtic hero. 3rd-2nd cent. B.C.* Sceaux, Kronos Éditions, 384 p.
- Wheeler M., Richardson K., 1957. *Hill-Forts of Northern France*. Oxford, Society of Antiquaries, 230 p. (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London 19).
- Zürn H., Fischer F., 1991. *Die keltische Viereckschanze von Tomerdingen. Gemeinde Dornstadt, Alb-Donau-Kreis. Ausgrabung 1958/59*. Stuttgart, Landesdenkmalamt Baden-Württemberg, 62 p. (*Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg*, Band 14).

Auteur

Stephan Fichtl, Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède, MISHA (Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace), F-67083 Strasbourg Cedex ; fichtl@unistra.fr

Résumé

La recherche sur les remparts de l'âge du Fer s'est intéressée aux petits sites fortifiés et aux *oppida*. Mais les fouilles des dernières décennies ont mis en avant l'existence de systèmes de fossé et talus tout à fait monumentaux dans les habitats ruraux. À Paule, par exemple, les fossés ne mesurent pas moins de 11 m de large pour 4,50 m de profondeur ; à Bourguébus, les dimensions s'en approchent avec une largeur de 6,20 m pour une profondeur de 4,50 m ; à Batilly-en-Gâtinais, ils atteignent 8 m de large pour 3,50 de profondeur. Même si les élévations, en Gaule, sont rarement conservées, la largeur et la profondeur des fossés de certains établissements incitent à poser la question de leur(s) fonction(s).

Cette communication tentera de répondre à la question de l'architecture de ces systèmes de clôture, tant pour le talus que pour l'entrée, qui à Batilly-en-Gâtinais ou à Saint-Georges-lès-Baillargeaux, possède une complexité proche de certaines portes d'*oppida*. On s'interrogera aussi sur l'aspect défensif de ces aménagements. Le seul texte traitant véritablement d'un établissement rural de la fin de La Tène est le passage de César décrivant la demeure d'Ambiorix où il insiste sur son aspect défensif. Parmi les autres fonctions que l'on attribue aux remparts, il y a aussi leur aspect ostentatoire, qui joue sans doute un rôle important dans les systèmes de talus et fossé des établissements ruraux de fort statut.

Zusammenfassung

Befestigungen auf ländliche Gehöfte? Die Forschung zu eisenzeitlichen Stadtmauern konzentrierte sich auf kleine befestigte Standorte und Oppida. Aber die Ausgrabungen der letzten Jahrzehnte haben gezeigt, dass es in ländlichen Siedlungen völlig monumentale Graben- und Wallsysteme gibt. In Paule zum Beispiel sind die Gräben nicht weniger als 11 m breit und 4,50 m tief; in Bourguebus sind die Dimensionen ähnlich mit einer Breite von 6,20 m und einer Tiefe von 4,50 m; in Batilly-en-Gâtinais sind sie 8 m breit und 3,50 m tief. Auch wenn die Erhebungen in Gallien selten erhalten sind, werfen die Breite und Tiefe der Gräben in einigen Siedlungen die Frage nach ihrer Funktion(en) auf.

Dieser Vortrag wird versuchen, die Frage der Architektur dieser Wallsysteme zu beantworten, sowohl für den Wall selber als auch für den Eingang, der in Batilly-en-Gâtinais oder Saint-Georges-lès-Baillargeaux eine Komplexität aufweist, die man auch bei den Oppidatoren findet. Auch der defensive Aspekt dieser Wallsysteme wird in Frage gestellt. Der einzige Text, der sich wirklich mit einer ländlichen Siedlung am Ende von La Tène beschäftigt, ist Caesars Passage, die die Residenz von Ambiorix beschreibt, wo er auf deren defensiven Aspekt besteht. Neben den anderen Funktionen, die den Mauern zugeschrieben werden, gibt es auch ihren demonstrativen Aspekt, der zweifellos eine wichtige Rolle in den Wall- und Grabensystemen der hochrangigen ländlichen Gehöfte spielt.